

Pour citer ses sources

Tout document utilisé pour vos travaux académiques **doit être cité** qu'il soit publié ou non, imprimé ou non.

En général	Règles
Citation courte (moins de 40 mots)	Utiliser les guillemets « » Indiquer la page où se trouve cette citation Insérer la référence ¹
Citation longue	Mettre en retrait la citation Indiquer la page où se trouve cette citation Insérer la référence
Reformulation	Changer la structure de la phrase Insérer la référence
Faits connus de tous	Référence non nécessaire

Sources en langues étrangères	Règles
Dans la langue étrangère	Mettez l'extrait en italique et entre guillemets « »
Traduction	- Traduction mot à mot : indiquer [traduction libre] ou [notre traduction] - Traduction déjà publiée: indiquer le nom du traducteur, ainsi que la date de l'œuvre original et la date de traduction dans la référence

Cas particuliers	Règles
Ajout d'un ou plusieurs mots dans une citation	Le ou les mots modifiés sont entre crochets []
Supprimer un mot ou une partie du texte dans une citation	La suppression est signalée par des points de suspension ...
Termes douteux (faute, coquille)	Les faire suivre du terme sic entre crochets [sic]

¹ Pour les insertions de références directes ou indirectes dans un texte, référez-vous au guide de la Faculté de sciences infirmières.